

COMMUNIQUE

Pour diffusion immédiate

L'AIDQ octroiera des bourses pour la participation à la 25^e Conférence internationale en réduction des méfaits (HR17)

Montréal, 28 novembre 2016 – L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ), à titre de partenaire local de la Conférence HR17, offrira des bourses afin d'encourager la participation des Québécois et des Québécoises. C'est grâce à la générosité du ministère de la Santé et des Services sociaux que l'AIDQ pourra soutenir financièrement en tout ou en partie les personnes qui souhaitent participer à cet important événement international qui se tiendra à Montréal, du 14 au 17 mai 2017.


Selon certains critères d'admissibilité, les bourses seront attribuées à trois catégories de candidats, soit aux membres de l'AIDQ, aux organismes communautaires et aux personnes utilisatrices de drogue (PUD). La répartition des bourses est prévue comme suit :

- 15 bourses, couvrant 100 % des frais d'inscription hâtive pour les utilisateurs de drogues (via les associations d'usagers)
- 60 bourses, couvrant 50 % des frais d'inscription hâtive pour les membres de l'AIDQ
- 25 bourses, couvrant 25 % des frais d'inscription hâtive pour les organismes communautaires non membres

Un financement partiel ou entier sera également disponible pour toute personne ayant été retenue par le comité Programme HR17, comme conférencier et présentateur québécois inscrits au programme officiel (ces personnes seront connues en décembre 2016).

Afin d'octroyer le maximum de bourses possible, l'AIDQ a fixé la date limite de demande de bourse au 20 janvier 2017. Le montant des bourses étant établi en fonction du tarif d'inscription hâtive, les récipiendaires devront aussi s'être inscrits à HR17 au plus tard le 20 janvier 2017. L'octroi se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour se prévaloir d'une bourse ou d'un soutien financier, les personnes intéressées doivent répondre aux critères d'admissibilité indiqués dans la fiche d'information prévue à cet effet et se



conformer aux modalités définies par l'AIDQ. Les renseignements à ce sujet sont consignés dans la fiche d'information ci-jointe (également sur le site de l'AIDQ à ([AJOUTER L'ADRESSE](#)).

Pour obtenir de l'information sur la Conférence HR17, rendez-vous sur le site de HR17 à <https://www.hri.global/conference-2017>.

Pour obtenir plus d'information au sujet des bourses de participation octroyées par l'AIDQ, communiquez avec Mme Sophie Lamoureux par courriel à slamoureux@aidq.org.

-30-

Source : Arlette Côté
Communications
AIDQ
514 287-9625, poste 109
acote@aidq.org